

COMMUNE DE

LE CHATELARD EN BAUGES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 décembre 2022

Réunion tenue en Mairie, salle des Garins, le 13 décembre 2022 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Vincent BOULNOIS, Maire.

En présence de :

Mesdames et Messieurs Caroline PETITE, Annie FAVIER, Antoine PUZENAT, Christine FILLIARD, Francis AYMONIER, Jacqueline GINET, Pauline MATHIEU, Benoit NICOUD, Fanny VIDALENCHE.

Absents excusés : Frédérique GONTHIER.

Il est procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Mr Antoine PUZENAT obtenant la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

1 – MARCHÉ DE TRAVAUX DU REFUGE DES GARINS : VALIDATION DES OFFRES DES ENTREPRISES :

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la consultation en vue de la passation d'un marché pour la réalisation des travaux de rénovation, mise aux normes et extension du Refuge des Garins.

Ce marché a fait l'objet de la publicité réglementaire et a été publié par voie dématérialisée sur la plateforme des marchés publics du Dauphiné Libéré.

La date limite de remise des propositions était fixée au mercredi 23 novembre 2022 à 12 heures.

Suite à l'analyse des offres et aux auditions, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- . Lot n° 1 (démolition – maçonnerie) : Entreprise DUFRENE pour : 97 651,91 € HT
- . Lot n° 2 (charpente – couverture – ossature bois – zinguerie) : Entreprise DARVEY pour : 57 806,44 € HT
- . Lot n° 3 (menuiseries intérieures, extérieures bois) : Entreprise DARVEY pour : 26 379,70 € HT
- . Lot n° 4 (cloisons, doublages, plafonds) : Entreprise AYDOGAN pour : 13 714,10 € HT
- . Lot n° 5 (peintures intérieures, extérieures) : Entreprise KARAMAN pour : 7 489,60 € HT
- . Lot n° 6 (carrelages – faïences) : Entreprise Conception Réalisation Carrelages pour : 18 622,40 € HT
- . Lot n° 7 (chauffage électrique – électricité) : Entreprise PETTINI pour : 61 000 ,00 € HT

Lot n° 8 (chauffage – ventilation – sanitaire – cuisine, estimation 53 000 €) et Lot n° 9 (serrurerie, estimation 9 000 €) : pas d'offres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Considérant les offres reçues,

Considérant l'analyse des offres conformément aux critères émis dans le règlement de consultation,

Considérant les notes obtenues par les entreprises

- Désigne les entreprises ci-dessus en tant que titulaires pour le marché des travaux de rénovation, mise aux normes et extension du Refuge des Garins.

- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout acte s'y afférant

2 – TERRAINS DU LOTISSEMENT LES GRANGETTES :

La commune reste propriétaire de plusieurs terrains au Lotissement Les Grangettes. Sur proposition du Maire, le Conseil municipal donne mandat à Madame Isabelle GARNIER, conseillère immobilier IAD à Le Châtelard pour en assurer la promotion et la publicité dans l'objectif de les vendre.

3 – LOCAL COMMUNAL DU JULIOZ : PROJET DE MAISON MÉDICALE :

Caroline PETITE, première adjointe, présente l'avancement du projet à partir des plans élaborés par le bureau d'études.

La constitution du permis de construire est en cours afin de pouvoir obtenir les aides du Département dans les délais.

Le secrétaire
Antoine PUZENAT

ANTOINE PUZENAT



Le Maire,
Vincent BOULNOIS

Le Maire,

Vincent BOULNOIS

